



## Venue en tramway

Descendre à l'arrêt  (ligne T1 ou T2)

Traverser l'hôpital Paule de Viguier jusqu'à l'entrée de la Pharmacie

## Stationnement PHARMACIE

Les modalités de stationnement seront les suivantes :

- Dépose-minute **urgences maternité**, devant l'entrée de la pharmacie, accès  par l'avenue J. Dausset : **gratuit 1 heure**, payant au-delà
- Parking **P1** (Hôpital de Psychiatrie) : **gratuit 1 heure**, payant au-delà  **contourner Paule de Viguier en direction des urgences maternité**
- Parking **P2** (Hôpital des enfants) : **gratuit 1 heure**, payant au-delà  **suivre la voie du tramway puis traverser Paule de Viguier**